

**Compte Rendu de la réunion**  
**du Conseil Municipal**  
**du 21 mai 2019**

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 21 mai 2019 à 18h30. 12 membres sont présents, 2 membres sont absents avec procuration (M. LEVEQUE Michel qui a donné procuration à Mme ROCHETTE Marie-Laure, Mme PERMINGEAT Valérie qui a donné procuration à Mme BERNAY Laure) et 1 membre est absent sans procuration (Mme DAL PRA Laurence).

Secrétaire de séance : Monsieur Julien FUSTIER

Le compte rendu du mardi 12 mars 2019 est adopté à l'unanimité (M. ROUBY Jérôme est arrivé après le vote du compte-rendu).

**Affaires diverses :**

- **Elections Européennes :** Le tableau des permanences est désormais complet. M. FOUGEIROL sera président du bureau. Seront scrutateurs Mme DELAUNAY, M. RACAMIER, M. GIRODON et M. FUSTIER. M. PERROLLAZ occupera pour sa part la fonction de secrétaire.
- **Signature de la convention avec SOLIHA :** Le bail à réhabilitation pour la construction de 2 logements a été signé chez le notaire pour une durée de 44 ans.
- **Délégation des adjoints :** L'arrêté de délégation de Mme DAL PRA va être modifié, elle sera désormais adjointe à la communication, ses missions liées à l'Urbanisme seront exercées par M. le Maire jusqu'à la fin du mandat.
- **Parking des Celliers :** Les travaux sont presque terminés, seuls des aménagements mineurs restent à réaliser.
- **Parking de la salle des fêtes :** Les travaux sont en cours et le traçage des emplacements devrait bientôt être fait.
- **Travaux sur la rd 104 :** Les travaux sont également terminés, un passage piéton va être tracé à proximité du Parc de la Barnaude.
- **Travaux de Voirie communale :** le chemin de Saint Alban a été repris en enrobé, la partie haute du chemin va être réalisée en, bi-couche. La route de St-Cierge va également être reprise sur une longueur de 720 mètres à partir du croisement de Flaviac, tout comme la rue E. PIAF et le chemin de l'arbre.
- **Parc de la Barnaude :** Les jeux du parc devenus obsolètes ont été remplacés par de nouveaux jeux. Les travaux ont été exécutés en régie par les services techniques.
- **Zone viticole :** Le SDE a procédé à la signature des conventions de passage avec les propriétaires concernés. Les travaux vont pouvoir être lancés prochainement.

**Dates à retenir :**

- **Dimanche 26 mai 2019 :** Elections Européennes
- **Samedi 08 Juin 2019 :** Fête du village organisée par le comité des fêtes

- **Vendredi 28 Juin 2019** : Fête de l'école organisée par l'Amicale Laïque

### **Vote des Délibérations**

#### **Vote des subventions aux associations**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les montants des subventions proposées.

#### **Affectation résultat exercice 2018 – Annule et remplace la délibération n°3 du 12 mars 2019**

Après en avoir délibéré par 11 voix pour, et 3 abstentions (M. LEVEQUE Michel, M. MATEUIL Alain, Mme ROCHETTE Marie-Laure) le Conseil Municipal retient l'affectation du résultat 2018 suivante :

125 328,35 €	Au compte 002 en excédent de fonctionnement reporté
490 264,09 €	Au compte 001 résultat d'investissement reporté
377 244,88 €	Au compte 1068

#### **Décision Modificative N°1 – Budget Primitif 2019**

Après en avoir délibéré par 11 voix pour, et 3 abstentions (M. LEVEQUE Michel, M. MATEUIL Alain, Mme ROCHETTE Marie-Laure) le Conseil Municipal adopte la DM telle que présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b><u>Fonctionnement</u></b>				
R 002 : Excédent de fonctionnement reporté	-	-	-	125 328,35 €
D 023 : Virement section investissement	-	125 328,35 €	-	-
<b>Total</b>	-	<b>125 328,35 €</b>	-	<b>125 328,35 €</b>
<b><u>Investissement</u></b>				
R 021 : Virement de la section de fonctionnement	-	-	-	125 328,35 €
D 023 : Immobilisation en cours Art. 2313 Constructions	-	125 328,35 €	-	0
<b>Total</b>	-	<b>125 328,35 €</b>	-	<b>125 328,35 €</b>

#### **Cession partielle des parcelles ZH 41 et ZH 69 au profit de la commune**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité approuve la cession des parcelles Z-H 41 (57m²) et Z-H 169 (7m²) au profit de la commune, autorise M. le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente affaire et précise que les frais notariés seront à la charge de la commune.

#### **Implantation d'une micro-crèche privée sur la commune**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 8 voix pour et 4 contre (Mme BERNAY Laure, M. LEVEQUE Michel, M. MATEUIL Alain et Mme ROCHETTE Marie-Laure) donne un avis favorable à l'implantation d'une micro-crèche privée sur la commune.

#### **Attribution d'une subvention à l'association « pour les kids du Gaucher »**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, attribue une subvention de 1 774 € à l'association susvisée et précise que le versement sera effectué en deux fois.

**Autorisation de signature d'une convention avec le cabinet RETEX Avocats dans le cadre d'une requête introductive d'appel dans le Plan Local d'Urbanisme**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le choix du cabinet RETEX avocats dans le cadre du recours de Mme AVOND contre le PLU.

**La séance est levée à 20h30**